



MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMON

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2026

AVIS PUBLIC est donnée par la soussignée, Johanne Godin, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Simon :

Que conformément à l'article 1007 du Code municipal du Québec, le rôle général de perception pour l'année 2026 est maintenant complété et déposé à mon bureau, situé au 49, rue du Couvent, Saint-Simon, QC J0H 1Y0 ;

Qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes aux contribuables dans le délai imparti, conformément aux dispositions du Code municipal du Québec et de la Loi sur la fiscalité municipale;

Que toute personne intéressée peut prendre connaissance du rôle général de perception au bureau de la municipalité, situé à l'adresse mentionnée ci-haut, aux heures régulières de bureau.

DONNÉ À SAINT-SIMON, ce 27^e jour de janvier 2026.

Johanne Godin, DMA

Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication

Je, soussignée, Johanne Godin, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Simon, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus au bureau municipal et sur le site web de la Municipalité, www.saint-simon.ca/avis-publics conformément au Règlement # 531-18 de la Municipalité, le 27 janvier 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 27^e jour de janvier 2026.

Johanne Godin, DMA

Directrice générale et greffière-trésorière